

A rôles sont inversés ! D'habitude les agriculteurs sont accusés de tous les maux environnementaux. Mais là, force est de reconnaître qu'ils pansent les plaies de la société. Cette plaie, ce sont les boues de ville, des boues qui, à l'état brut, sont plus ou moins chargées en polluants et qui deviennent encombrantes.

Deux solutions. La première est l'incinération. Elle coûte 150 € la tonne avec des incertitudes sur les fumées et le devenir des cendres, considérées comme déchets ultimes et stockés dans des mines... qui continuent parfois à brûler sans le vouloir. Comme à Bollwiller dernièrement.

Théo Adam, président de Agriculteurs composteurs de France (Photos D. L.).

organiques sont décomposés (1) et les métaux comme le zinc ou le cuivre sont redisséminés (2) par le compost. Celui-ci devient alors un fertilisant propre à rendre une fertilité organique aux champs. Le coût du co-compostage est de l'ordre de 45 à 60 € la tonne.

Pour autant, il ne s'agit pas pour les Agriculteurs composteurs de France de faire du profit sur le dos de l'environnement... de type boursier. Avec ses

terres agricoles, dans le cadre d'un plan d'épandage".

La plate-forme de Philippe Meinrad est innovante. Elle a été conçue dans un objectif primordial de traçabilité et de maîtrise des processus fermentaires. Comment ? Philippe Meinrad procède par "batch", des cases de compostage de 160 tonnes. On connaît pour chacune la provenance des déchets et le processus fermentaire. Chaque lot est enregistré sous un numéro, on en connaît la provenance et le devenir agronomique. L'évolution des températures de chaque batch est enregistrée par informatique.

Le procédé proprement dit n'est pas le système à retourneur d'andain que l'on a l'habitude de voir. Dans chaque case est disposé au préalable un lit de gros déchets, type rondins de bois (déchets verts grossiers), sur lequel reposent les déchets à composter. Un système à injection d'air dans le béton par ventilation centrifuge, qui donne de la puissance à l'air sans trop de débit, permet d'activer les fermentations. La masse relativement petite - 160 tonnes - fermente uniformément et dépasse 70° C pendant 8 à 10 jours.

L'association Agriculteurs composteurs de France, par son professionnalisme et son sérieux, a des chances de convaincre de nombreuses collectivités prochainement pour peu que ce qui est dû à l'agriculture lui revienne de droit.

David Lefebvre

(1) Des voies de décomposition par voie biologique de polluants comme les organochlorés sont démontrées.

(2) De nombreuses études constatent la baisse de la teneur en métaux, comme le cuivre ou le zinc, par le processus de compostage, sans en expliquer le mode de dissémination.



Les boues sont mélangées avec des déchets verts avant compostage.



Chaque case comporte un numéro de lot pour assurer la traçabilité.

Agriculteurs composteurs de France

"Nous représentons une vingtaine de plates-formes de compostage au départ de déchets verts", souligne Théo Adam, pour présenter les Agriculteurs composteurs de France. Jeudi 18 décembre, ils sont venus des quatre coins de la France pour visiter la nouvelle plate-forme de Philippe Meinrad à Bergheim. Agriculteurs composteurs de France siège au 9 rue de La Baume à Paris. "Nous essayons de créer des partenariats locaux avec les collectivités, industries agroalimentaires, et de traiter sur place les effluents. Il s'agit de montrer que nous ne sommes pas des pollueurs mais que nous apportons des solutions à l'environnement et qu'en même temps nous assurons l'approvisionnement organique de nos terres." L'idée de l'association est de générer un échange d'expériences entre agriculteurs composteurs pionniers et de mon-

trer aux collectivités locales qu'elles peuvent trouver chez les agriculteurs des partenaires professionnels leur offrant des solutions au problème des boues. Le groupe est aujourd'hui en phase de développement. "Avec le soutien de l'Ademe, nous élaborons une charte qualité du produit et nous espérons un soutien plus large du monde agricole". Agriculteurs composteurs de France est accompagné par Trame, créé en 1991, un organisme financé par l'Adar (ex-Anda). Avec l'aide des groupes d'études et de développement agricoles (Géda), Trame accompagne les projets de diversification de l'agriculture. Ici l'objectif est de créer de nouvelles synergies entre les collectivités et les agriculteurs. De trouver "des solutions par rapport aux nouvelles politiques de développement local", explique Luc Meinrad de Trame.

EN BREF

HERBICIDES

réduit en juin 2001 aux États-Unis,

graminées, une excellente sélectivité

l'agriculture et de l'agroalimentaire

formation professionnelle continue